



Procès –Verbal
Assemblée Générale Ordinaire de l'Association pour la Rénovation
de la cure néo-gothique de Vevey
Vevey -Centre de la Part-Dieu
Jeudi 11 mai 2022 - 20h

0 Accueil

Le président Urs Wagenbach accueille les 17 personnes présentes et les remercie de s'être déplacées. Un certain nombre de personnes sont excusées : Abbé B.Sonney – Mr M.Gachet – Abbé A.Tudor.

Cette assemblée générale est la 3^{ème} de l'association.

1 Méditation

L'abbé Jean Glasson fait écho au psalmiste : « *Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain* » (Psaume 126). Sous le regard de Dieu nous prions pour tous les acteurs de ce chantier et en particulier les ouvriers, les artisans et leurs familles.

2 Acceptation de l'ordre du jour

Pas de remarque, ordre du jour accepté à l'unanimité.

3 Nomination de deux scrutateurs

Daniel Wieland et Urs Wagenbach acceptent d'être scrutateurs.

4 Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2021

L'an dernier avec les restrictions sanitaires en vigueur la séance a eu lieu par correspondance. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Les 3 rapports suivants sont intégrés dans la présentation .ppt projetée et jointe en annexe.

5 Rapport du Comité Exécutif

Le président Urs Wagenbach donne lecture du rapport du Comité Exécutif [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

Il rappelle les principales étapes de mise en place et de réalisation du chantier qui va se terminer le 22 juillet 2022.

6 Rapport du trésorier

Le rapport du trésorier Daniel Wieland est constitué du bilan comptable au 31 décembre 2021 [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].



Suite aux questions posées, les réponses suivantes sont données :

- Il est rappelé que le bilan comptable ne prend en compte que les sommes reçues et les mouvements effectués en 2021.
- Entre le rapport qui consolide les comptes à fin déc 2021 et le flyer établi à fin mars 2022 certains chiffres sont différents. Sur le flyer les subventions du canton et de l'Etat sont mentionnées car elles entrent dans les sommes reçues, mais au titre de 2022.
- Suite à la question des frais pour la rénovation de la cure (pris en charge totalement par la Paroisse) en rapport avec les donations, Daniel Wieland a déterminé que le total des coûts des factures FTC communications de 2018 à 2021 est de CHF 61'580.70, soit 13.08% des donations totales de CHF 470'676.33 (souscriptions et subventions institutionnelles).
- Le remboursement de la dette contractée au travers des 2 prêts Fedec 900'000 CHF et BVC (1'360'000CHF) sont respectivement de 45'000 CHF et 130'000 CHF mais il concerne l'association paroissiale et non celle de la rénovation de la cure.

7 Rapport de la fiduciaire José Giavazzi (vérification des comptes)

Lecture est faite du rapport de la fiduciaire, qui n'a pas mis en évidence d'anomalie dans la tenue des comptes.

Rapport en date du 3 février 2022 [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante]

8 Décharge de sa gestion au Comité exécutif

Urs Wagenbach demande à l'Assemblée si elle accepte les 3 rapports présentés.

Les 3 rapports (du Comité exécutif – du trésorier – des vérificateurs aux comptes) sont acceptés à l'unanimité.

9 Calendrier des événements à venir

- Afin de diminuer la dette de la paroisse plusieurs opérations de recherche de financement ont été lancées auprès de la société socio-économique de la Riviera et des mouvements de service ainsi qu'auprès de paroisses du canton de Fribourg connues de l'Abbé Jean Glasson.
- Il est prévu de publier une brochure sur la cure (histoire et chantier) d'ici à début octobre. Les entreprises seront mises à contribution et nous espérons l'aide matérielle de la commune de La Tour de Peilz.
- Programme 2022 : après la visite des officiels des communes et du canton le 11 mars, il y aura une opération portes ouvertes à la fin du chantier le 23 juillet et en octobre une conférence (le 5 par V.Diener) et le 14 l'inauguration officielle avec dévoilement de la plaque Vibiscum.
- A l'horizon 2 ou 3 ans une proposition d'exposition sur le néogothique au musée historique de Vevey est en cours d'examen par le musée et plusieurs historiens de la région. Elle permettrait d'associer le château de l'Aile à l'ensemble de l'église et de la cure et d'autres monuments. Un catalogue sur tous ces monuments pourrait être publié à l'occasion.

10 Avenir de l'association

- L'association sera maintenue afin de poursuivre la recherche de dons et de financement, même après la fin des travaux et ainsi diminuer la dette de la paroisse.
- Beaucoup de sociétés et de fondations ont été sollicitées mais peu ont répondu positivement car souvent ne veulent pas financer des actions qui touchent à la religion.
Dans notre cas l'accent est mis sur la restauration et la protection du patrimoine puisque le bâtiment est en classe 2 des monuments historiques.



- Le comité reste ouvert à toute proposition qui pourrait venir des amis de l'association.

11 Divers et propositions individuelles

- Nicolas Viatte suggère de mettre des informations sur le site Internet de la paroisse qui est assez pauvre sur le côté patrimoine de l'église et de la cure.
- Il rappelle aussi que nous pourrions vendre en direct la cuvée de la cure lors des nombreux événements de la paroisse en particulier lorsqu'il y a des verrées.

12 Verre de l'amitié

- Urs invite les personnes présentes à partager le vin (de la cuvée de la cure) de l'amitié.
- L'Abbé Jean Glasson rend grâce pour tout le travail qui est fait et se réjouit d'emménager prochainement dans des locaux aussi prestigieux.

Le président du Comité exécutif
Urs Wagenbach

La secrétaire du Comité exécutif
Catherine Blanchon

Annexes

- 1 – Présentation .ppt
- 2 – Rapport du Comité exécutif
- 3 – Bilan comptable
- 4 – Rapport des vérificateurs aux comptes